

42 agents de la
CNSS Lomé ont
juré de remplir
loyalement
leur fonction ^{P2}

24 Nov. - 14^{ème} Foire Internationale de LOME
11 Déc. 2017
Foire de toutes les opportunités

Thème : Le numérique au service des affaires

CETEF - LOME
BP: 10056 Lomé - Togo
Tél: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg



De nouvelles manifestations de rue :
L'opposition rêve d'un 5 octobre bis ^{P3}

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0312 du Mercredi 04 Octobre 2017 - 250 F CFA / Etranger 1€

Salon du tourisme et
de l'hôtellerie de
Ouagadougou :

Le Togo était
de la partie ^{P5}



Eveil de conscience :

Le MFP 228 pour
porter haut les
aspirations des jeunes ^{P4}



Affaire Gbikinti-
Maranatha

La FTF lève contre
toute attente la
suspension ^{P5}



Crise politique au Togo



Aichatou Mindaoudou en mission de bons offices ^{P3}

Rentrée scolaire :
Le mot d'ordre de
grève de 48 heures
très peu suivi ^{P3}

Insécurité :
Un braquage au grand
marché de Lomé fait
5 morts et des blessés

42 agents de la CNSS Lomé ont juré de remplir loyalement leur fonction

Conformément aux articles 184 et 188 du code de travail, les inspecteurs du travail et des lois sociales sont astreints au secret professionnel sous peine de sanctions prévues à l'article 176 du code pénal.

Ainsi, pour les amener à tenir cette promesse formelle, l'article 92 du code de sécurité sociale les oblige à prêter serment devant les juridictions compétentes.

C'est donc en respect de ces lois que 42 agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) dont 21 contrôleurs, 12 agents de recouvrements et 9 inspecteurs ont procédé à la cérémonie prestation de serment le vendredi 29 septembre dernier au tribunal de première instance de Lomé.

Ce témoignage sous la foi du serment de ces agents de la CNSS a pour but d'abord, de se conformer aux textes de loi en vigueur en vue de rassurer leurs partenaires employeurs et travailleurs quant à la gestion judicieuse de leurs informations.

En outre, elle permet aux



contrôleurs de mesurer les responsabilités de leur métier.

Mme Akitani Mawena, agent contrôleur au sortir de cette audience, a affirmé que cette prestation de serment lui a permis de cerner l'importance de la rigueur dans sa tâche. Elle a par la même occasion exprimé sa volonté de d'exécuter son devoir en

conformité avec les textes qui régissent son emploi.

Nomenyo Amavi, agent de recouvrement, pour sa part s'est estimé heureuse d'accomplir ce geste symbolique et promet aussi de l'accomplir conformément aux exigences de son métier.■

Alain Tchédre

Rentrée scolaire 2017-2018

AAVOED offre des kits scolaires aux enfants des femmes portefaix du grand marché de Lomé

Aide et Action à la Veuve, à l'Orphelin et à l'Enfant Déshérité (AAVOED) est encore allée au chevet des enfants des femmes portefaix du grand marché de Lomé ce samedi 23 septembre à travers une distributions gratuite de kits scolaires afin d'alléger la rentrée scolaire 2017-2018 à cette couche vulnérable de notre société.

«Il s'agit pour nous de permettre à ces enfants de commencer par écrire avant que les parents ne complètent ce qui leur manque. L'essentiel pour nous, est que les enfants puissent avoir de quoi écrire dès les premiers jours de classe », a confié Firmin LONGA KATAOURA, Secrétaire chargé à la communication de l'association.



Plus de 60 élèves du cours primaire au secondaire ont été pris en charge au cours de cette opération. Les kits sont composés de cahiers, de stylos, de crayons, de crayons de couleurs, des ensembles géométriques,...

Mlle Kokoume Yawa, élève en classe de terminale à Vogan et portefaix pendant les vacances afin de financer ses

études a témoigner sa gratitude à l'AAVOED et plaidé pour que cette opération de distribution s'intensifie à leur endroit ainsi qu'à d'autres couches vulnérables.

Créée en 2007, l'AAVOED a pour objectifs un soutien permanent aux veuves, aux orphelins et aux enfants déshérités du Togo à travers une assistance psychologique,

morale, matérielle et financière afin que l'épanouissement et le bien-être de ces couches vulnérables soient une réalité.

Fort de cette noble vision, AAVOED est au chevet de cette frange de la population togolaise à la veille de la rentrée pour des distributions de kits scolaires, comme à la veille des fêtes de fin d'année pour des distributions de kits alimentaires. Cette année, ce sont 300 élèves de la préfecture de Doufelgou qui ont été récompensés, de même que 200 excellents élèves au Bac II sur l'ensemble du territoire qui ont bénéficié des fonds nécessaires pour légaliser leurs dossiers d'entrée à l'Université.■

Démocrate

Match Togo-Iran demain :

Claude Leroy devra composer sans Adédayer et Floyd

Les éperviers du Togo dans le cadre de leur stage de préparation qui s'étend du 02 au 10 octobre devront affronter en match test le club Tim Melli d'Iran demain à Téhéran. Malheureusement, les joueurs vedettes de la sélection togolaise Shéyi Adédayer et Floyd Ayité ne seront pas présent lors de ce match amical pour cause de blessure. En effet, Emmanuel Adédayer s'est blessé lors du match entre son club Istanbul Basaksehir et Trabzonspor en super ligue de Turquie. Il en est de même pour le milieu de terrain Floyd Ayité avec son club Fulham en championnat en

Angleterre lors d'un match qui l'opposait à Boro. Cette absence s'annonce comme un coup dur pour le sorcier blanc Claude Leroy qui se doit de construire une équipe efficace et performante pour les prochaines compétitions continentales aussi bien que mondiale.

Tout compte fait, Claude Leroy ne tarira pas de milieu de terrain pour remplacer Floyd mais qui donc pour remplacer Shéyi dont la présence seul sur le terrain donne une sueur froide à l'adversaire ? La recette magique reste toujours dans les mains du sélectionneur.■

A.T



Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
1000 exemplaires

Crise politique au Togo : Aichatou Mindaoudou en mission de bons offices

La communauté internationale toujours préoccupée par la situation politique au Togo marquée par une crise. Après les Nations unies, la CEDEAO, l'organisation internationale de la francophonie s'appête à dépêcher du 10 au 13 octobre prochain, une mission politique de haut niveau. Celle-ci sera conduite par Aichatou Mindaoudou Souleymane. Dépêchée par la secrétaire générale de la francophonie Mme Michaele Jean, cette mission s'inscrit dans le prolongement de l'accompagnement en faveur de la consolidation du processus démocratique au Togo.

Très connue de la classe politique togolaise pour avoir joué un rôle déterminant dans la résolution de la crise sociopolitique togolaise en 2005, l'ancienne ministre des affaires étrangères du Niger, et ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, aura au cours de sa mission au Togo à analyser le contexte sociopolitique global et à identifier les secteurs pour lesquels l'action de la francophonie pourrait être utile à cette étape. Au cours de la mission, la délégation de la



francophonie aura à rencontrer les autorités togolaises, l'ensemble des acteurs politiques et la société civile, les responsables d'institutions impliquées dans la vie démocratique, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Il faut rappeler que la crise politique togolaise est née des réformes constitutionnelles et institutionnelles réclamées par l'opposition. Malgré l'avant-projet de révision constitutionnelle adopté en conseil des ministres, l'opposition continue de donner de la voix dans les rues

et réclame un retour pur et simple de la constitution de 1992. Le projet de révision adopté par les députés de la majorité appelle les togolais à un référendum. D'aucuns notamment le Système des Nations Unies propose un dialogue dans l'esprit de l'accord politique global signé en 2006, pour une sortie de crise, ce que rejette l'opposition qui appelle toujours les populations à descendre dans les rues. La francophonie parviendra-t-elle à rapprocher les deux camps?

FP

De nouvelles manifestations de rue : L'opposition rêve d'un 5 octobre bis

Encore des manifestations de rue aujourd'hui et demain. Dans les rangs de l'opposition on parle de l'ultime marche ou encore de l'assaut final demain 5 octobre une date chargée d'histoire. Le choix du 5 octobre n'est pas anodin. Cette date en effet marque l'anniversaire du début du processus démocratique au Togo.

Les événements du 5 octobre sont encore vivaces dans la mémoire des hommes politiques togolais. Pour l'opposition cette date marque la fin de la dictature.

Le 5 octobre 1990, c'est un peu le 14 juillet 1789 en France à la différence que dans le contexte togolais Eyadema n'a pas été guillotiné comme LOUIS XVI même si le peuple avait acquis beaucoup plus de liberté.

Dans tous les cas il y a eu un goût d'inachevé pour les événements du 5 octobre. Depuis le 19 août dernier certains opposants nostalgiques rêvent d'un renversement des institutions de la république par la rue. La programmation des marches sur les 4 et 5 octobre participe à ce schéma, revivre les années 1990



en 2017. L'histoire nous offre des exemples selon lesquels certains événements ne se répètent pas deux fois.

Après 1789, date la révolution française, il a fallu attendre mai 1968 pour revivre un

soulevement populaire d'une taille importante. De la même manière que les pays francophones ont fait leur révolution dans les années 90, les pays du Maghreb on les leur dans les années 2012.■

Rentrée scolaire : Le mot d'ordre de grève de 48 heures très peu suivi

Après quelques semaines de calme, les établissements scolaires du Togo ont renoué avec l'ambiance depuis lundi dernier. Plus de deux millions d'élèves ont repris le chemin de l'école après des vacances qui auront été très brèves pour certains.

Reportée d'une semaine, beaucoup s'attendaient d'un nouveau report de la rentrée scolaire, mais les autorités en charge de l'enseignement ont maintenu la date convenue notamment le 2 octobre pour le début de l'année scolaire 2017-2018. Elle paraissait incertaine cette reprise. En effet, des syndicats des enseignants qui étaient en pourparlers avec le gouvernement n'ont pas affiché un satisfecit à l'issue des discussions.

Malgré l'adoption du statut des enseignants qui était la revendication principale, les syndicats notamment la CSET a maintenu son



Komi Sélom Klassou, chef du Gouvernement

mot d'ordre de grève de 48 heures à compter de la date prévue pour la rentrée scolaire. Le mot d'ordre de grève n'a pas émoussé l'envie des élèves de se rendre au cours. Plusieurs établissements scolaires ont accueilli du monde comme à chaque rentrée scolaire les élèves d'une part et les parents d'élèves

d'autres part venus chercher de la place.

Du côté des enseignants, il est difficile d'évaluer avec exactitude l'ampleur de la grève car les premiers jours de classe ne sont pas pour la plupart consacrés au cours. Du côté des enseignants on parle d'un mot d'ordre de grève très peu suivi dans la capitale Lomé. « Les cours n'ont pas démarré mais la plupart des enseignants étaient là, certains pour inscrire des élèves », nous a confié un professeur d'Anglais au Lycée Agoenyve Est. « Cette grève aurait du être programmée une semaine après la reprise, on ne l'a vraiment pas senti ». A l'intérieur du pays on parle de grève moyennement suivie selon les témoignages de plusieurs enseignants contactés.

Il faut rappeler que vendredi dernier la version finale du statut particulier des enseignants a

Suite à la page 4

Éveil de conscience : Le Mouvement du Flambeau Patriotique 228 pour porter haut les aspirations des jeunes

Un nouveau mouvement vient de voir le jour. Porté sur les fonts baptismaux le 28 septembre à Lomé, le Mouvement du Flambeau Patriotique 228 se veut un mouvement de jeunes capables de prendre leur destin en main dans la défense de l'intérêt des jeunes.

Dans un contexte caractérisé par la crise sociopolitique, il est très fréquent de voir les hommes politiques de tout bord recourir à la jeunesse pour des manifestations à caractère politique. Pour le Mouvement Flambeau Patriotique 228, il est temps que la jeunesse devienne son propre porte-parole et que les politiques cessent de parler au nom de la jeunesse. Le mouvement dirigé par Samuel Karou



entend faire prendre conscience à la jeunesse afin qu'elle ne se fasse pas manipuler par les hommes politiques qui les utilisent. Le MFP 228 s'est également prononcé sur l'actualité politique, il regrette et condamne les violences sous toutes ses formes tout en regrettant les morts et les blessés à Bafilo, Sokodé,

Mango.

Le mouvement pour atteindre ses objectifs, entend intensifier les actions de sensibilisation à l'endroit de la jeunesse. Le Mouvement se veut neutre et est prêt à travailler avec les jeunes de tous les partis politiques. ■

Dick Mensah

Rentrée scolaire : Le mot d'ordre de grève de 48 heures très peu suivi

Suite de la page 3

été transmise au Premier ministre Komi Selom Klassou. Le chef du gouvernement à l'occasion a souhaité une année scolaire paisible, sereine et fructueuse. Le gouvernement a décidé d'augmenter la prime unique de 5000 f la portant désormais à 37500 f.

Dans le catalogue des préoccupations et revendications qui justifiaient les grèves et mouvements sociaux des organisations syndicales des enseignants figurent, entre autres l'intégration des enseignants auxiliaires, les cotisations ou prélèvements opérés sur le

salaire de certains enseignants auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires et le statut particulier des enseignants.

Concernant l'intégration des enseignants auxiliaires, le gouvernement, en application des dispositions du statut général de la fonction publique a délivré à la date du 17 mars 2017, 12.747 actes de nomination avec effet à compter du 1er janvier 2017.

Pour ce qui est des cotisations ou prélèvements opérés sur le salaire de certains enseignants auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires,

la cellule mise en place le lundi 20 mars a rendu les conclusions de ses travaux le jeudi 14 septembre 2017.

Au terme de ces conclusions, il ressort que 13.778 enseignants concernés ont été répartis en trois groupes à savoir ceux qui ont rempli toutes les conditions à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), ceux qui n'ont pas encore régularisé leurs cotisations auprès de la CRT et ceux qui ont quitté le système éducatif. Ces mesures sont loin de satisfaire les syndicats qui promettent d'autres jours de grève dans les prochains jours.

P. Fabrice

Susciter auprès des jeunes le goût de la réussite : Plus de 500 jeunes sensibilisés sur les facteurs de réussite à l'école

Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a dans le cadre de son programme Vacances Utiles Citoyennes (VAC), initié le vendredi dernier à la maison des jeunes d'Amadahomé à Lomé une rencontre de sensibilisation à l'endroit des jeunes, ceci dans le but non seulement de clôturer les vacances en beauté mais aussi de les donner les conseils utiles pour bien

des jeunes d'autre part.

Pour ce faire, des communications portant essentiellement sur la réussite en milieu scolaire et le comportement des élèves à l'école et dans la société ont été données.

Pour l'occasion, le Directeur de la jeunesse Arim-Telata a souligné que cette rencontre « constitue une occasion de rappeler aux jeunes que la réussite en fin d'année se prépare dès la rentrée étant



démarrer cette rentrée scolaire.

Placée sous le thème « les facteurs de réussite et le comportement des élèves à l'école » cette séance de sensibilisation vise à donner à ces jeunes élèves les outils nécessaires pour bien démarrer cette rentrée scolaire. Elle a pour objectif également de promouvoir la culture de l'excellence d'une part et favoriser l'intégration sociale et l'éducation à la citoyenneté

donné que plusieurs facteurs influencent l'année scolaire ». Selon lui, il s'avère nécessaire de présenter des communications pour attirer l'attention de ces jeunes.

Pour la petite histoire, le programme VUC a été initié depuis 2011 par le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Alain Tchédre

**VISITEZ
VOTRE SITE WEB**

www.republiquetogolaise.com
Application mobile : Togo officiel

Salon du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou : Le Togo était de la partie

Le Togo a participé du 29 septembre au 1er octobre 2017 à la 12ème édition du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou. Le SITHO est un salon professionnel qui offre l'opportunité aux administrations nationales du tourisme de l'Afrique de l'ouest et aux opérateurs privés du secteur (agents de voyages, hôteliers, restaurateurs....) de rencontrer les Tour opérateurs internationaux invités pour discuter de l'organisation des voyages touristiques et de l'accueil des vacanciers dans nos pays.

Le Togo a été représenté à ce salon par une délégation du Ministère de l'Industrie et du Tourisme et le chef d'agence d'Alba Travel Service.

Des potentialités touristiques du Togo, les infrastructures d'accueil et d'hébergement, les capacités d'organisation des excursions et circuits touristiques ont été mises en

évidence sur le stand Togo à travers les affiches, les dépliants, les brochures, les cartes routières et plans de ville ainsi que la projection en boucle de films de promotion touristique. Les visiteurs du stand du Togo ont été vivement motivés à effectuer des voyages touristiques dans notre pays.

Cette 12ème édition est placée sous le thème « Tourisme interne : Défis et Opportunités ». Ainsi en marge des expositions, plusieurs communications suivies de débats ont été faites sur cette thématique au cours du colloque organisé à cet effet.

Il s'agit de rechercher les voies et moyens pour intéresser



davantage d'une part, les ressortissants de chaque pays à visiter et découvrir son propre pays et d'autre part, les ressortissants ouest africains à voyager et à découvrir, les attraits touristiques de

l'espace sous-régional qui est intégré à travers la politique commune du tourisme de l'UEMOA et les stratégies de la C E D E A O pour le développement du secteur.

Sanctuaires : La nouvelle collection de sculptures de AkéO'Lokan jusqu'au 25 novembre à l'IFL

A kéO'lokán expose "Sanctuaires", sa nouvelle collection de plus d'une trentaine de sculptures aussi intrigantes les unes que les autres actuellement à l'Institut Français de Lomé.

Le vernissage s'est tenu ce samedi 30 septembre en présence du nouvel ambassadeur de France au Togo, SEM Marc Vizey, des passionnés, curieux venus de divers horizons, le tout dans une atmosphère empreinte de mystique et du traditionnel.

L'ambassadeur français a fait part de sa satisfaction par rapport l'Institut Français qui offre un cadre d'accueil à ce grand talent, au grand potentiel et oeuvre réalisée par l'artiste en un semestre et a vivement inciter la jeunesse togolaise à rendre vivant son potentiel.

« La sculpture de la pirogue avec des jeunes inquiets mais plein d'espoir m'a beaucoup marqué.»

Pour Aké, elle symbolise l'actuelle jeunesse africaine à la croisée des chemins qui ne demande qu'à migrer vers l'occident. Aké veut que cette



jeunesse vienne à lui avec son potentiel afin d'œuvrer ensemble au développement du continent », a confié le diplomate français.

AkéO'lokán pour sa part a invité la jeunesse togolaise à être acteur de son propre développement avant de dédier la collection entière à l'arrivée du nouveau diplomate français en terre togolaise.

Les sculptures sont essentiellement faite à base de paille, de terre et autres matériaux dont l'auteur détient la recette. Un art sauvage? Un art païen? Un art brut? Les sculptures humaines d'Aké nous rappellent des œuvres antiques ou des fétiches mais aussi des personnages plus contemporains : les super-héros de manga japonais ou les

sculptures d'Ousmane Sow.

Hommes, femmes, enfants, animaux, scènes de vie : certaines sculptures sont minimalistes et narratives, d'autres sont monumentales et réveillent les consciences. Elles nous rappellent aussi un art de vivre pour le bien-être des individus et des sociétés. Mais, ce graveur d'images exprime surtout, à travers ses sculptures, sa profonde sensibilité à préserver et à valoriser le patrimoine culturel et naturel.

Cette exposition dans les jardins de l'Institut Français de Lomé invite le promeneur à s'ouvrir au respect, à l'étrange, au mystère, au sacré.

L'exposition se poursuit jusqu'au 25 octobre prochain.

Démo

Affaire Gbikinti-Maranatha : La FTF lève contre toute attente la suspension

G bikiñti FC de Bassar et Maranatha de Fiokpo étaient suspectés depuis mai dernier d'avoir négocié une rencontre qui les a opposés. A l'origine de cette suspicion le score rocambolesque de 11 buts à 0 affiché au marquoir du match.

Score que la presse sportive a fini par nommer « Gbikintitada ». Pour la Fédération Togolaise de Football, il y aurait un arrangement entre ces deux clubs afin d'éviter une chute de Gbikinti en Division 2.

Hier mardi 3 octobre, le comité exécutif a procédé à une levée immédiate de la suspension qui planait sur ces deux clubs par le biais d'un communiqué. Ce communiqué stipule que « la commission de Recours de la FTF s'est déclarée incompétente, au cours de sa séance du 29 septembre 2017, pour connaître le recours déposé par la FTF contre la décision de non à statuer rendue le 07 août 2017, par la chambre d'instruction de la Commission d'Ethique dans



l'affaire FTF c/ Gbikinti Football club de Bassar et Maranatha Football club de Fiokpo ». Par conséquent elle a décidé de lever la suspension qui pesait sur ces deux clubs.

Depuis quelques jours des informations circulent comme quoi le président de la FTF aurait rejeté les dossiers déposés par ces deux formations pour s'engager en championnat D1 qui se peaufine à l'horizon car pour lui, ces deux clubs ne font plus partie de la FTF.

S'achemine-t-on vers une résolution de cette affaire véritable caillou dans la chaussure de la fédération qui peine à démarrer le championnat.

AT

Un pas de géant dans la mise en place d'une cosmétique togolaise

La Vallée des Métiers de Beauté voit le jour

La Vallée des Métiers de Beauté (VMB) a été portée sur les fonts baptismaux le mardi 26 septembre 2017 à l'Agora Senghor de Lomé. Fruit des recommandations du dernier Forum International Afrique et Beauté (FIAB), tenu à Lomé en février de cette même année, elle fait du Togo, un précurseur dans la mise en place d'une véritable cosmétique africaine.

Le lancement a été fait au cours de conférence publique sous le thème « la dépigmentation, un problème de santé publique », afin d'attirer l'attention des uns et des autres sur un mal qui gangrène notre société africaine et dont les germes s'enracinent dans les mentalités et préjugés transmises des parents aux enfants.

Cette conférence a enregistré la présence d'éminentes personnalités dont M. Marc Olivier, président de Sama Bioconsult et organisateur des FIAB, des groupements et créateurs des produits de beauté à base de savoir-faire traditionnel et naturel, ..., ainsi que la délivrance des messages des partenaires de la jeune association, empêchés pour diverses raisons d'être présents. Il en est ainsi de l'association Da m'a dit France ou encore de la firme Botanicosm'ethic.

« Aujourd'hui il nous appartient de revaloriser la beauté de la peau noire, d'arrêter de considérer la couleur noire comme une représentation diabolique à laquelle sont associées les mots peur, angoisse, mort, vide, etc. C'est pourquoi Da m'a dit veut être partenaire de la VMB : pour pouvoir prévenir ces conséquences fâcheuses à travers un discours qui valorise la beauté noire auprès des parents, des jeunes enfants et des adolescents... », voici un extrait du message de Mme Emilie Jiminiga, présidente de l'association Da m'a dit France.

Celui du président de Botanicosm'ethic, M Patrice André est plutôt une salve d'encouragements, de soutien indéfectible et d'espoir en un



avenir qui promet.

« De ce forum (FIAB), qui s'est tenu à Lomé en février dernier, sont nés les germes de la création de la Vallée des Métiers de la Beauté... Certains diront que c'est utopique. Mais pourtant fédérer ces personnes autour d'une idée quasiment philosophique, n'est ce pas ce qui manque bien souvent aux projets couramment développés actuellement ? D'autres diront que c'est prétentieux. Faire cela au Togo dans ce petit pays africain. Mais justement c'est parce qu'il est petit, qu'il est riche de traditions et de savoir-faire et qu'il dispose de l'énergie et de la réactivité pour créer cette belle vallée. Moi je dis que c'est magnifique... Je souhaite mettre à disposition de la VMB mon expérience et mes réseaux. Il ne s'agit pas de copier les grandes marques de cosmétiques mais de doter la VMB d'une légitimité grâce à l'authenticité de ce qu'elle va créer. Chacun doit venir avec ses compétences et sa propre sensibilité et les partager avec tous. », a-t-il confié

Pour sa part, la jeune association ainsi lancée veut ratisser large en regroupant et rassemblant tous les corps de métiers de beauté autour de l'idéal du « made in Togo », en se basant sur les savoir-faire togolais, traditionnels mais se défend déjà de tout baser sur le naturel, seul gage de qualité et d'efficacité.

Comme objectifs, la VMB veut:

- Fédérer et promouvoir les acteurs de la chaîne de valeur de la beauté pour une

cosmétique « made in Togo » intégrée dans le « made in Africa »;

- Soutenir la recherche;

- Encourager la protection des ressources naturelles à travers des sensibilisations sur des pratiques éco-citoyennes, le reboisement, etc;

- Développer les synergies entre les acteurs et actrices des métiers de beauté;

- Aider les néo-entrepreneurs, surtout les femmes et les jeunes à accéder au financement et aux marchés extérieurs;

- Valoriser et conserver les connaissances ancestrales en matière de beauté;

Pour se faire, la VMB entend apporter son soutien aux africaines et africains dans la valorisation de leurs traditions en cosmétique et dans le maintien de leur beauté naturelle dans une diversité culturelle, donner son appui et des conseils aux organisations pour la protection et l'entretien des plantes et forêts, sources formidables des odeurs, couleurs et huiles essentielles, très recherchées aujourd'hui dans la fabrication des produits de beauté.

La Vallée va également œuvrer à la création et au maintien d'une synergie entre les acteurs pour valoriser les connaissances ancestrales et les allier aux connaissances modernes pour une sauvegarde et une transition aux générations futures, soutenir les programmes universitaires allant dans le sens de la recherche en cosmétologie et en beauté,

promouvoir le tourisme et les formations.

La VMB entend réaliser tout cela à travers ses partenariats, les formations et renforcements des capacités de ses membres, une éducation à la sauvegarde de l'environnement, les plaidoyers, le soutien à la recherche, les sensibilisations, les foires et salons, l'écotourisme et l'agrotourisme, etc.

« Il nous appartient dans un premier temps de rassembler les divers corps de métiers de beauté. Nous procéderons ensuite à des formations et sensibilisations sur la qualité de nos produits, comment les parfaire afin d'être compétitif et surtout comment trouver des marchés que ce soit sur le plan national, régional ou international. », a confié M. Amétsipé Komlan Eric, président de la VMB.

Une visite guidée de quelques produits cosmétiques et de bien être localement fabriqués a clôturé la soirée. ■

Démo

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo : Les hippopotames et éléphants en voie d'extinction, le tourisme en pâti

Pendant que d'autres pays protègent leurs faunes et font prospérer leur tourisme, les hippopotames et les éléphants sont en voie d'extinction au Togo. Le commerce illégal de l'ivoire et des dents d'hippopotames prend de l'ampleur. Des réseaux de trafiquants font tout pour passer par les mailles grâce à la corruption, et malgré les efforts d'EAGLE-Togo qui accompagne les autorités pour que les textes sur la protection des espèces protégées soient appliqués.

Pourtant, le Togo a adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. C'est au Togo qu'il y a eu une grande rencontre où dix-sept (17) pays africains, le Togo y compris, ont décidé d'unir leurs efforts pour la protection des éléphants, menacés de disparition et dont la population actuelle en Afrique est estimée à 415.000, selon le dernier rapport de septembre 2016, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Tout ceci est dû aux manquements dans l'application effective des textes relatifs à la protection des espèces menacées d'extinction. EAGLE-Togo s'efforce d'appuyer les efforts du gouvernement dans cette lutte.

Pour sauver les derniers éléphants, les Etats africains ayant participé à la rencontre de Lomé en février 2008, ont signé une déclaration, marquant une formalisation de leur coopération dans la lutte pour la conservation de l'éléphant et contre le trafic de l'ivoire.

Non seulement cette déclaration recommande une attitude commune contre l'abattage des éléphants aujourd'hui menacés, mais aussi de l'importance d'une politique forte pour la conservation de l'éléphant et

des stratégies de gestion, sentinelles pour le maintien des populations d'éléphants.

Il est vrai que le marché de



l'ivoire a chuté, le braconnage est en régression, mais les pays d'Afrique dont le Togo réclament de l'aide pour reconstituer les populations de pachydermes. A Lausanne, Franz Weber a signé une convention d'une durée de 25 ans à compter de l'année 1990 avec le gouvernement togolais, qui lui avait été octroyé la gestion du parc de Fazao-Malfakassa, une réserve de 200.000 hectares, situé à l'Ouest du Togo, près de la frontière avec le Ghana.

A la fin du contrat avec la fondation Franz Weber, le ministère en charge de l'Environnement a confié la gestion du parc à un conservateur. En réalité, les populations d'éléphants n'y sont pas les plus importantes qu'entre 100 et 350 individus sur le territoire national, selon les diverses estimations du ministère de l'Environnement.

L'hippopotame aussi est en voie de disparition dans le sud-est du Togo du fait des activités de l'homme.

La chasse aux hippopotames et la pêche restent des activités traditionnelles dans cette partie du pays. Les sensibilisations et autres actions de proximité se sont multipliées ces dernières années afin de freiner le phénomène.

Au sud-est du Togo, à la lisière de la frontière avec le Bénin, les populations riveraines du fleuve Mono s'organisent pour mieux protéger ces

hippopotames, selon le ministère en charge de l'Environnement. L'espèce menacée peut contribuer à l'élargissement du patrimoine

culturel pour alimenter le secteur du tourisme. La conscience renaît avec l'extension des activités génératrices de revenus.

Plusieurs actions et activités de sensibilisations du PNUD sont menées pour détourner l'attention des braconniers et des activités qui appauvrissent les mares. Mais, le braconnage n'est pas prêt à s'arrêter. Tout ceci est dû à la non-application de la loi des espèces protégées.

Mais pourquoi vouloir à tout prix sauver l'éléphant?

Le plus souvent, on considère dans certaines sociétés du Togo, l'éléphant comme un destructeur de récolte en oubliant son rôle écologique primordial: l'éléphant est le laboureur et le semeur de la végétation africaine. L'éléphant attire les touristes aussi.

Symbole de la faune africaine, il draine les touristes. Le Togo accueille annuellement entre 150.000 et 200.000 touristes étrangers, auxquels il faut ajouter 40 % de visiteurs des pays limitrophes. Le taux de touristes selon le ministère du Tourisme, a considérablement régressé, mais les autorités espèrent une avancée.

Du coup, l'UICN dégage quelque 275 mesures pour contenir cette saignée. « La forte hausse du braconnage, qui a débuté il y a une dizaine d'années, est la principale cause du déclin » de la population d'éléphants,

explique l'organisation qui ajoute que « la disparition croissante des zones naturelles d'habitation des pachydermes, à cause de la déforestation et de



l'urbanisation » constitue également une menace pour l'espèce.

Mais la protection de l'éléphant ne vise pas seulement la préservation de l'espèce. Elle contribue à la biodiversité et à la présence d'habitats pour d'autres espèces, à la dispersion et à la germination des graines pour les essences d'arbres, ainsi qu'au tourisme. Celui-ci est vital pour les populations rurales, dont les emplois et les moyens de subsistance sont liés à ce secteur et à des secteurs connexes, comme l'alimentation et le transport, qui sont plus durables et qui affichent un potentiel de croissance plus important.

Le problème au Togo, c'est que le parc d'éléphant n'attire plus pour autant, mais le pays constitue une plaque tournante de transit pour le transfert illégal des ivoires. En effet, le ministère de l'Environnement et des ressources forestières a enregistré plusieurs cas de saisies d'ivoire. Les plus importantes qui ont fait l'objet de médiatisation et de poursuites judiciaires sont celles opérées courant de l'année 2013 jusqu'en 2016.

Ainsi, environ 90 trafiquants d'espèces fauniques protégées et leurs produits ont été arrêtés au Togo, selon le ministère en Charge de l'Environnement.

L'Office Central de Répression du Trafic illégal de Drogue et

du Blanchiment (OCTRIDB) a saisi 725 kg d'ivoire et interpellé un trafiquant présumé, nommé Emile N'Bouke, en août 2014. Il a

écoulé les défenses de dizaines de milliers d'éléphants depuis près de 40 ans. Il a été arrêté avec un de ses associés originaire de Guinée. Selon le ministère de l'Environnement, N'Bouke est l'une des figures majeures du trafic d'ivoire en Afrique.

Le trafiquant vietnamien, DINH Huu Khao a été arrêté avec son complice Alanou Mohamed de nationalité togolaise, en possession de 4 tonnes d'ivoire en janvier 2014 au Port autonome de Lomé.

La lutte contre le trafic illégal de l'ivoire nécessite la coopération avec les autres parties signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les organisations internationales concernées.

Selon les responsables du ministère de l'Environnement, les ivoires saisis ne proviennent pas du Togo. Ces ivoires sont achetés dans plusieurs pays de la sous-région, voire en Afrique centrale pour être acheminés vers les pays de l'Asie à partir du Port de Lomé en eau profonde.

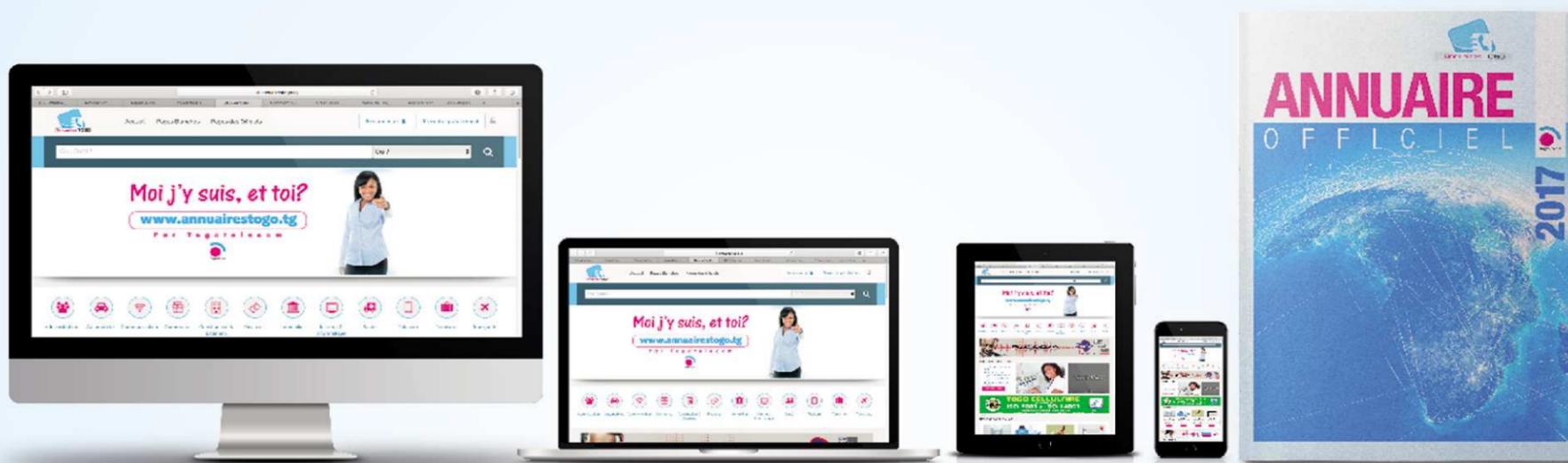
Le Togo n'a plus beaucoup de grands animaux comme l'éléphant, mais est un pays de transit aux trafiquants pour exporter les produits qui proviennent des autres pays. (EAGLE-Togo).■

Démocrate

Le Libéral, c'est tous les mercredis chez votre marchand de journaux



www.annuairestogo.tg



**Nous sommes l'outil
qu'il vous manque.**



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
ACTECH Software